

La Lettre du Cedre

n° 5 - octobre 1995

Rédaction, informations : CEDRE, Technopôle Brest-Iroise - BP 72 - 29280 PLOUZANE - FRANCE
Tél : 98.49.12.66 - Fax : 98.49.64.46



Le Cedre est une association sans but lucratif, sous tutelle du Ministère de l'Environnement, chargée de faire progresser les connaissances et de conseiller les autorités en matière de lutte contre les pollutions accidentelles des eaux.

Exxon Valdez : la coquille et les plaideurs

Il fallait bien une première coquille. C'est fait. Dans l'article "L'Exxon Valdez restera-t-il un record historique ?" de La Lettre du Cedre de septembre 1995, merci de lire 7 janvier 1994 et non 1984 pour la date de l'accident de la barge Morris J. Berman à Porto Rico.

Et pour ceux qui se demanderaient si les Lloyd's de Londres et un groupe de plus de 100 assureurs devront ou non rembourser Exxon des amendes, dommages et frais de nettoyage déboursés, les bulletins OSIR et GOLOB annoncent la nouvelle étape d'une saga qui promet d'être longue. Une démarche d'Exxon devant la Cour fédérale du Texas, le 4 août 1993, puis une contre-démarche des assureurs devant la Cour fédérale de New York, suivies d'un appel, ont conduit la Cour Suprême des Etats-Unis à relancer la balle, le 2 octobre, vers la Cour d'appel en lui demandant de revoir sa décision. Après deux ans de procédure, l'affaire se jugera donc (peut-être) au Texas.

Naufrage de la barge Apex 3512 dans le Mississippi : un problème original

Complètement détruite le 11 octobre dans le bas Mississippi, par une collision avec quatre autres barges et un remorqueur, la barge Apex 3512 a ramené les équipes d'intervention à des techniques de bien avant l'ère électronique. Les huiles lourdes qu'elle transportait (725 m³) se sont incorporées dans la vase du fond devenant introuvables pour les plongeurs qui avaient moins de 10 cm de visibilité, pour les sonars et le matériel high-tech mobilisé. Pour les situer, il a fallu revenir à la vieille technique du plomb de sonde suifé, en immergeant des chaînes avec des absorbants attachés à l'extrémité et en regardant l'état des absorbants à la remontée.

Exercices Ecumoire 7 et Kidour 2

L'expérimentation Ecumoire 7, organisée conjointement par le Cedre et la CEPPOL, s'est déroulée au large de Penmarc'h les 10 et 11 octobre. Suite à un incident technique, la journée du 10 octobre a été limitée à un essai en blanc de mise en oeuvre, par le supply Alcyon gréé en

navire dépollueur, du récupérateur Transrec 250 associé à son confineur et à un barrage déviateur Sillinger Pollugard. Le 11 octobre, 18 m³ de fuel marine 50/50 ont été épandus et, après étalement, récupérés par l'Alcyon guidé à cette occasion par les deux avions de télédétection des Douanes : Polmar I et Polmar II. Des échantillons ont été pris, des mesures et des images infrarouge ont été faites. La nappe pourrait également avoir été détectée par les satellites ERS 1 et 2 qui survolaient la zone. A la demande d'Elf Aquitaine, l'expérimentation Kidour 2 avait été greffée sur l'expérimentation Ecumoire. Elle portait sur l'évaluation de la dérive de bouées, larguées par avion, dont le déplacement était comparé à la dérive de deux petites nappes de 2m³, l'une de fuel marine et l'autre d'huile de poisson.

Recette d'équipements antipollution à Malte

Dans le cadre d'un contrat avec la Communauté Européenne et le Gouvernement Maltais, le Cedre a apporté son concours au *Pollution Control Coordinating Unit* pour la recette provisoire de quatre des cinq lots d'équipements acquis dans le cadre d'un appel d'offres de l'Union Européenne. Les fournisseurs étaient la société allemande Nautilus pour les pompes et récupérateurs, la société française Gamlen pour les produits de lavage et absorbants, la société néerlandaise Framo pour le bateau de servitude et les équipements d'épandage de dispersants par hélicoptère et par navire (ces derniers fournis à Framo par la société française Djet). L'appel d'offres pour la fourniture du lot n°1 (barrages flottants) doit être prochainement relancé. Il sera suivi d'appels d'offres de fourniture d'un bateau de soutien et de prestations de formation, sur des spécifications préparées par des experts italiens.

Programmation 1996 du Cedre

Le 2ème comité stratégique du Cedre, qui s'est tenu à Brest le 26 octobre, a été en grande partie consacré à la présentation et à la discussion des études que le Cedre pourrait conduire en 1996 pour les administrations et services publics (Marine, DPNM, DSC, Agences de l'Eau, IFREMER, IFP) avec le soutien de partenaires

industriels. Les actions traditionnelles de veille technologique, d'évaluation de matériels et techniques, et d'assistance aux autorités ont été reconduites. Plusieurs travaux entrepris récemment, en particulier sur la normalisation et la biorestauration, seront poursuivis. Plusieurs thèmes nouveaux ont été retenus dans les domaines de la télédétection satellitaire, de l'étude des émulsions, de l'impact de techniques de lutte sur le littoral, du suivi de l'extension et du marquage de déversements de produits chimiques en eaux intérieures.

Expertise au Mozambique

Du 25 septembre au 5 octobre, un expert du Cedre s'est rendu à Maputo afin d'étudier les implications qu'aurait pour le Mozambique la signature de la Convention MARPOL. Cette étude, qui faisait suite à une première mission effectuée en décembre 94, a été financée par la Mission Française de Coopération et d'Action Culturelle au Mozambique, dans le cadre du projet ROCS (*Roads and Coastal Shipping*) de la Banque Mondiale.

Stage MEDIPOL à Istanbul

Organisé par le REMPEC (*Regional Marine Pollution Emergency Response Centre for the Mediterranean Sea*) et le *Black Sea Environmental Programme* (financé par la Banque Mondiale), ce séminaire de deux semaines a vu la participation de deux conférenciers du Cedre. Destiné à une cinquantaine de participants, venant de 26 pays, il avait pour but de sensibiliser les auditeurs aux différentes facettes de la planification d'urgence et de la lutte contre les pollutions accidentelles par hydrocarbures et produits chimiques.

Echouage d'hydrocarbures à Etretat

Dans la soirée du 18 octobre, une nappe d'hydrocarbures s'est échouée sur 2,5 km de long et 2 à 3 m de large, sur les plages d'Etretat et de deux communes voisines. Suite à une première évaluation du SDIS 76 et des maires concernés, la préfecture de la Seine-Maritime (SIRACEDPC) a demandé le lendemain soir le concours du Cedre pour évaluer l'ampleur des dégâts et aider dans la définition des mesures à prendre. La reconnaissance de terrain effectuée le 20 octobre a mis en évidence l'importance du pouvoir autonettoyant des galets. Les neuf dixièmes de la pollution avaient disparu grâce à des coefficients de marée importants et croissants. En effet, seule la partie sud de la plage d'Etretat restait encore faiblement souillée, ne nécessitant qu'un simple ramassage manuel, en laissant par la suite la mer achever le travail de nettoyage naturel. Quelques 10 m³ de galets souillés par les promeneurs en haut de plage, à leur retour

vers les escaliers d'accès, furent transférés en bas de plage afin d'y être repris et nettoyés par la mer.

Exercice Manchex 95 - 25 octobre 1995

L'exercice avait pour thème une collision entre un caboteur et un chimiquier chargé de cyclohexane et de nitrate d'ammonium, à 35 milles au nord ouest de La Hague, au niveau du dispositif de séparation du trafic. Le cyclohexane est un liquide léger, inflammable, dont les vapeurs forment un mélange explosif avec l'air. Le scénario prévoyait une inflammation de la nappe de cyclohexane et l'abandon du navire par l'équipage à cause de la menace d'explosion des 20 000 tonnes de nitrate d'ammonium qui composaient la cargaison. Le PC du Cedre fut mobilisé pour conseiller l'Action de l'Etat en Mer sur les mesures d'urgence à prendre lors du déversement (arrosage préventif, rabattage des vapeurs, approche par hélicoptère, protection des intervenants, rayon d'évacuation autour du navire, modélisation du nuage...) et pendant le feu de nappe. Il fallait en effet que l'équipage continue de refroidir les cuves sans céder à la panique, le nitrate d'ammonium n'explosant que sous certaines conditions très précises, non encore atteintes par le navire. Ceux qui se souviennent de l'explosion de l'Ocean Liberty, en rade de Brest en 1947, auront facilement imaginé le niveau de tension de l'équipage et des responsables de l'intervention dans une telle situation.

Exercices Antipol 95

La Préfecture Maritime de Brest a organisé, avec le concours de la compagnie de navigation Saudi Petroleum Overseas, un exercice de simulation les 3 et 4 octobre. La phase pratique de l'exercice, jouée le matin du premier jour, comprenait le remorquage d'un pétrolier de 300 000 tonnes par l'Abeille Flandres, l'hélicoptère d'un groupe d'allègement d'urgence et un épandage fictif de dispersant par l'Hercules C 130 de l'OSRL (Southampton) et des navires de la Marine. Dans sa partie théorique, jouée sans discontinuité pendant 36 heures, l'exercice a permis de montrer quelques problèmes de communication entre les états-majors, de souligner la qualité de l'organisation française et de faire apparaître l'intérêt d'une coopération bien comprise entre autorités locales et représentants de l'armement en cause dans un accident. Un autre exercice, organisé par la Préfecture Maritime de Toulon du 16 au 19 octobre au large du Golfe de Fos, a mis en jeu un pétrolier de la Shell, deux bâtiments de la Marine Nationale et cinq aéronefs. Il a permis de tester les procédures d'échange d'informations prévues dans le cadre du plan RAMOGEPOL ainsi que d'entraîner les équipages au maniement du groupe Framo TK8 et à la mise en oeuvre du Transrec 250.